



Le nouvel
entrepreneur



NOS MARQUES

LA PUISSANCE D'UN GROUPE CENTENAIRE

Presse - Édition - Formation - Logiciels - Services en ligne



GRUPE **courriercadres**

450 000 ABONNÉS
1 241 000 LECTEURS/MOIS
1 206 000 VISITEURS UNIQUES/MOIS

2



Salariés
(formation, emploi)
BtoC



Créateurs d'entreprise
BtoB / BtoC



Décideurs
(Dirigeants/CODIR)
BtoB / BtoC



Conseils / Experts
(EC, CAC, Avocat,
DAF, DRH)
BtoB



GRUPE **courriercadres**

L'information au service de votre carrière

Le nouvel entrepreneur

QUADRIMESTRIEL DE RÉFÉRENCE

3

Le **Nouvel Entrepreneur** est notre revue dédiée à la création, la reprise et du développement d'entreprise. De plus en plus de français rêvent de créer leur entreprise. Tous ces porteurs de projets, qu'ils soient à l'étape de réflexion ou aux prémices de leur nouvelle activité, le **Nouvel Entrepreneur** apporte des conseils pratiques pour concrétiser et réussir leur aventure entrepreneuriale.

Réalisée en partenariat avec l'Agence France Entrepreneur, la revue est encartée 3 par an dans tous nos titres (Courrier Cadres, L'Officiel de la Franchise, et Rebondir).





Le nouvel
entrepreneur

LE MAGAZINE DE L'ENTREPRENEURIAT

Le Nouvel Entrepreneur est un supplément gratuit, encarté dans toutes nos revues 3 fois par an (en février, juin et octobre).

PÉRIODICITÉ
3 NUMÉROS
PAR ANNÉE

TIRAGE
310 000
EXEMPLAIRES

AUDIENCE
800 000
LECTEURS/NUMÉRO

4



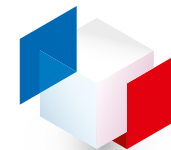
DIFFUSION

KIOSQUE, ABONNEMENT ET EN COMPLÉMENT SUR PLUS DE 40 SALONS PAR AN LIÉS AU RH, MANAGEMENT, GESTION D'ENTREPRISE ET À L'ENTREPRENARIAT

3 ÉDITIONS

- **Février 2017** : reprise d'entreprise (diffusion sur le salon : SDE Paris)
- **Juin 2017** : Développement d'entreprise (diffusion sur le salon : SDE Lyon)
- **Octobre 2017** : Création d'entreprise (diffusion sur les salons : SME Paris, SDE Nantes, SDE Marseille)

**PARTENAIRE
OFFICIEL :**



**AGENCE FRANCE
ENTREPRENEUR**



WWW.LENOUVELENTREPRENEUR.FR

150 000
VISITEURS PAR MOIS

REPRISE DU
CONTENU DES
MAGAZINES

POINTS DE VUE
D'EXPERTS



REPRISE DU
CONTENU DES
PARTENAIRES

DES CONSEILS
PRATIQUES

5

TARIFS : MAGAZINES

- TIRAGE : 310 000 EXEMPLAIRES
- AUDIENCE : 800 000 LECTEURS/NUMÉRO

PAGES	TARIFS
2 ^{ème} de couverture >	12 000 € HT
3 ^{ème} de couverture >	12 000 € HT
4 ^{ème} de couverture >	15 000 € HT
Double page >	19 000 € HT
Page recto >	10 000 € HT
Native advertising >	2 500 € HT
Display >	3 000 € HT
Location de fichier >	Sur devis

Formats et contraintes techniques

Double page
L : 360 x H : 263
+ 5 mm de rogne

Simple page
L : 180 x H : 263
+ 5 mm de rogne

- Fichier PDF haute définition 300 DPI, 280 % d'encrage max, couleurs CMJN (RVB non accepté)
- Ne pas positionner le texte à moins de 10 mm des traits de coupe et prévoir 5 mm de rogne sur les annonces en pleine page.
- Mettre les traits de coupe au format de l'annonce.

Éléments techniques à envoyer à J-10 par mail à :
trafic@courriercadres.com
Tél : 01 84 16 56 80

! Opérations spéciales :
exemple macarons,
bandeaux, cavaliers...
nous consulter

RÉGIE COURRIER CADRES
TEL : 01 84 16 56 82
florian.lavenu@courriercadres.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conclusion du contrat

Tout ordre d'insertion implique l'acceptation complète des conditions générales ci-dessous :

L'éditeur se réserve le droit de refuser toute annonce qui serait contraire à l'esprit ou à la présentation de la revue. Il en est de même si une annonce apparaît contraire à la législation en vigueur.

Tout ordre d'insertion ne devient effectif que lorsque l'éditeur en aura accusé réception par écrit.

Report et annulation de parution

Toute demande d'annulation d'un ordre de publicité devra être adressée au magazine par écrit, avant la date de bouclage commercial, soit 1 mois avant la date de parution. En-deçà de 21 jours, 50% du montant de l'ordre initial seront dûs. Toute demande d'annulation qui ne sera pas effectuée par écrit ou dans les délais indiqués ne sera pas prise en compte. En cas de litige les contestations seront soumises aux tribunaux de la Juridiction de Paris. La responsabilité de l'éditeur ne saurait être engagée si, pour des raisons indépendantes de sa volonté contractuellement assimilées à un cas de force majeure tel que défini par le Code Civil, il se trouvait dans l'impossibilité d'imprimer, de publier ou de diffuser tout ou partie d'un ou plusieurs numéros de la publication, ou d'une ou plusieurs annonces de publicité.

Publicité rédactionnelle

La publicité de type rédactionnel devra porter la mention « Publi-Communiqué ».

Éléments techniques

La remise des éléments techniques aura lieu au plus tard 10 jours avant la date du départ imprimeur. Sauf instruction contraire envoyée par écrit au journal, les documents publicitaires seront détruits 4 mois après parution.

Justificatifs

Un exemplaire par annonce sera adressé à l'annonceur et/ou à l'agence éventuellement mandatée le mois suivant la parution.

Garantie

Le client garantit Cadres et Dirigeant Interactive (nom commercial « Au 100

Média»), régie publicitaire des groupes Courrier Cadres et Revue Fiduciaire, contre les poursuites judiciaires qu'elle pourrait encourir du fait des annonces publicitaires qu'elle a fait paraître sur ordre et l'indemniser de tous les préjudices qu'elle subira et la garantira contre toute action du fait des tiers en raison de ces insertions.

Règlements

1 - Pour être à même de facturer un mandataire, ce dernier devra produire le contrat de mandat écrit le liant à l'annonceur, ou une procuration établie par ce dernier.

2 - Le règlement sera demandé à la remise de l'ordre lorsque celui-ci émanera d'un nouveau client ou lorsque celui-ci n'aura pas respecté les délais lors d'une ancienne parution.

3 - Dans les autres cas, le règlement des insertions aura lieu par virement à 30 jours fin de mois date de facture.

4 - En cas de non-paiement dans les délais, le débiteur sera redevable de plein droit et sans mise en demeure préalable de l'application d'un intérêt de retard égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.

5 - La remise professionnelle de 15 %, réservée aux mandataires, calculée sur le chiffre d'affaires net.

6 - En cas de mise en recouvrement des factures impayées par voie judiciaire ou forcée, le montant de celles-ci sera augmenté de 20 % hors taxes, conformément aux articles 1226 et suivants du code Civil, outre les agios, intérêts légaux et frais judiciaires éventuels.

Toutes taxes existantes ou nouvelles resteront à la charge du client.

Modifications

Notre tarif peut être modifié en cours d'exercice, même sur les contrats en cours, avec un préavis d'un mois.

Loi applicable

Toute contestation éventuelle sera soumise à la seule juridiction du Tribunal de Paris. Seule la loi française sera applicable.

CONTACTS

FLORIAN LAVENU

TEL : 01 84 16 56 82

Florian.lavenu@courriercadres.com

AU **100** MÉDIA